



Michel Humbert a siégé pour la dernière fois à l'assemblée générale du Syndicat des cinémas d'art, de répertoire et d'essai.

Le Scare s'affirme et se renouvelle

Exploitation

A Cannes, le syndicat fait le bilan annuel de son activité et mise sur de nouvelles arrivées pour développer son action en faveur des salles d'art et essai.

★ Lors de son assemblée générale, le Syndicat des cinémas d'art, de répertoire et d'essai (Scare), a annoncé le renouvellement d'une partie des membres de son bureau. Jacques Daumas, Jacques Fretel et Ken Legargeant ne se sont pas représentés. Les nouveaux membres élus du bureau sont Bruno Boyer (Cinéma du Palais à Créteil), Paul-Marie Claret (le Méliès à Saint Etienne), Sylvain Clochard (le Concorde à Nantes) et Yves Méjean (le Dôme d'Albertville). A travers ces arrivées et la prochaine élection du nouveau bureau, le Scare opère un rajeunissement naturel qui lui permettra de développer les différents chantiers en cours. Cette élection, qui aura lieu le 10 juin, déterminera surtout le successeur de son président actuel, Michel Humbert. Les vice-présidents, Christine Beauchemin-Flot (le Sélect à Anthony) et Stéphane Libs (le Star à Strasbourg) se sont portés candidats pour une coprésidence du syndicat.

L'assemblée générale a permis de faire le point sur les différentes actions du Scare et les problématiques à venir. Pour répondre à une demande de la part des exploitants de salles d'art et essai de disposer d'un outil statistique mesurant l'évolution de la fréquentation de leurs établissements, le Scare a souligné l'action du groupe Baromètre Rentrak/Scare. Ce baromètre art et essai publié chaque semaine dans *Écran total* est basé sur les entrées de 850 cinémas, soit 1885 écrans. La mise en place de l'Atelier des sorties, organisé conjointement avec le groupement de distributeurs Direct, et du groupe de travail "programmation" a également permis au Scare de réaffirmer

son engagement pour entretenir une relation plus fluide entre les exploitants et les distributeurs afin de mieux cerner les besoins et l'activité de chacun.

Pour accompagner notamment la petite exploitation, dont les coûts ont augmenté suite à la mutation numérique et qui a conservé ses équipes et donc sa masse salariale, le Scare a réitéré sa demande pour un retour du fonds de soutien à 50 % pour l'exploitation, et pour qu'il soit plus favorable aux premières tranches d'exploitation. Si la question commence à être traitée par la FNCF, le syndicat rappelle l'importance d'une avancée concrète.

Après-VPF

L'après-VPF a bien sûr été évoqué, notamment sur ses conséquences sur les salles les plus fragiles. Le Scare préconise une mutualisation des efforts et un meilleur échange avec les distributeurs autour de cette problématique. Enfin, le vieillissement du public des salles d'art et essai continue de susciter une certaine inquiétude. Le syndicat a souligné l'importance d'imaginer de nouveaux outils pour attirer le jeune public, tout en précisant que l'opération 4 € pour les moins de 14 ans, ainsi que les réformes des rythmes scolaires et territoriales ont affaibli les conditions d'accueil des salles. Un renforcement de l'action sur l'éducation à l'image est également une piste pertinente pour former les spectateurs de demain à se déplacer et à apprécier les films d'art et essai.

Le Scare, c'est aujourd'hui plus de 300 adhérents, représentant 363 cinémas et 639 écrans, soit 29 cinémas et 64 écrans de plus que l'année passée. Le syndicat entend être de plus en plus présent lors des débats concernant le secteur de l'exploitation, mais aussi auprès des pouvoirs publics et des autres acteurs de l'industrie cinématographique.

Csaba Zombori